

PROGRAMME DE FORMATION NIVEAU 2

Devenir Biodiversity Partner Nouvelles Constructions et Evolution

Public concerné

► Maîtres d'ouvrage, AMO environnement / QEB, architectes, urbanistes, bureaux d'études, écologues, chargés de mission biodiversité en collectivité

Pré-requis

Les prérequis pour suivre la formation Biodiversity Partner varient en fonction de l'expérience et du niveau de formation des candidats (voir Annexe 1).

Si le candidat ne dispose pas d'une formation initiale en écologie, biologie ou sciences de l'environnement, le Niveau 1 "Biodiversité & projets urbains : les fondamentaux pour agir" est obligatoire. Ce prérequis constitue une étape préalable et indispensable avant toute entrée dans un parcours qualifiant (à partir de Niveau 2).

Objectifs

- Comprendre la structure, la logique et les exigences des référentiels Effinature Nouvelles Constructions (NCO) et Evolution (EVO)
- Se positionner en tant que Biodiversity Partner dans une mission certifiante
- Savoir analyser les critères clés, produire des preuves recevables et auditable
- Intégrer les enjeux biodiversité tout au long du cycle de vie du projet

Durée et tarif

Durée : 2 jours - 14 heures

En inter-entreprises : 1510 € HT / participant

En intra-entreprise : nous consulter

Candidature

La candidature est à soumettre directement via le site internet d'IRICE :
<https://irice-certification.com/formulaire-d-inscription-aux-formations>

Modalité & Effectifs

Présentiel ou classe virtuelle selon les sessions :

- Jusqu'à 12 participants en présentiel
- Jusqu'à 15 participants en classe virtuelle

Nous contacter

 +33(0)9 70 70 75 35

 hello@irice-certification.com

 www.irice-certification.com



Jour 1 – Structurer sa mission et maîtriser les référentiels

🕒 09h00 – 9h30

Introduction

- Accueil des participants et tour de table
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation d'IRICE et histoire de la certification Effinature

🕒 09h30 – 10h15

🌿 Module 1 – Rôle du Biodiversity Partner et cadre de la certification

- Étapes du processus de certification (évaluations documentaires, contrôle de conformité)
- Intégration du Biodiversity Partner dans l'équipe projet : missions, responsabilités, articulation avec l'écologie, interface avec l'IRICE
- Lecture de la procédure de sélection, qualification et de surveillance des BP

🕒 10h15 – 12h30

🌿 Module 2 – Comprendre et exploiter les référentiels NCO et EVO - Phase conception

- Présentation de la structure des référentiels : thématiques, types de critères
- Analyse des différences fondamentales entre projets neufs (NCO) et projets en réhabilitation (EVO)
- Thématique Sol, Flore, Faune :
 - Lecture commentée de critères obligatoires vs des critères contextuels
 - Preuves attendues (photos, plans, pièces écrites, mesures)
 - Présentation des outils de calcul, des indices Effinature et ressources disponibles
 - Outils et guide des bonnes pratiques à disposition du Biodiversity Partner

🕒 12h30 – 14h00

Pause déjeuner



Programme détaillé

🕒 14h00 – 15h00

🌿 **Module 2 (Suite) – Comprendre et exploiter les référentiels NCO et EVO - Phase conception**

- Thématique Impacts du projet, Bien-être des usagers et Compétences des équipes projet :
 - Lecture commentée de critères obligatoires vs des critères contextuels
 - Preuves attendues (photos, plans, pièces écrites, mesures)
 - Présentation des outils de calcul, des indices Effinature et ressources disponibles
 - Outils et guide des bonnes pratiques à disposition du Biodiversity Partner

🕒 15h00 – 15h30

🌿 **Module 3 – Production de preuves et auditabilité**

- Auditabilité (vérifiabilité, clarté)
- Opposabilité (engagement contractuel)
- Co-responsabilité du Biodiversity Partner dans la chaîne de preuve

🕒 15h30 – 17h30

🔍 **Atelier pratique 1 : constitution d'un dossier Effinature**

- Étude de cas fictif (projet NCO ou EVO)
- Lecture de critères, interprétation des attentes, choix des preuves
- Mise en forme d'un dossier de certification prêt à être soumis à IRICE



Jour 2 – Analyser les livrables et porter la démarche Effinature

🕒 09h00 – 10h30

🌿 **Module 4 – Comprendre et exploiter les référentiels NCO et EVO - Phase réalisation**

- Comprendre et identifier les enjeux spécifiques à la phase chantier
- Sensibiliser les équipes aux enjeux biodiversité
- Collecter les éléments de preuves
- Bilan écologique de l'opération



Programme détaillé

🕒 10h30 - 11h00

🌿 **Module 5 - Contenu et transmission des dossiers à l'IRICE**

- Formats attendus pour les dossiers (rapport, annexes, preuves)
- Présentation de la plateforme de dépôt : fonctionnement, dépôt et autres ressources

🕒 11h00 - 12h30

🔍 **Atelier pratique 2 - Revue des livrables avant transmission à l'IRICE**

- Lecture critique de documents
- Analyse de conformité vis-à-vis du référentiel
- Cadrage des livrables pour certification

🕒 12h30 - 14h00

Pause déjeuner

🕒 14h00 - 15h00

🌿 **Module 6 - Valoriser une mission d'accompagnement auprès des MOA**

- Effinature comme condition dans des démarches d'aménagement pilotées par des collectivités ou aménageurs publics (Oppidea Europolia, Paris-Sud, PLUi Est Ensemble...)
- Valeur ajoutée pour les collectivités, les aménageurs, les promoteurs, les bailleurs sociaux, les investisseurs
- Arguments clés à mobiliser face aux autres démarches biodiversité

🕒 15h00 - 15h30

🌿 **Module 7 - Exemples de projets certifiés**

- Retour sur des exemples de projets certifiés en construction neuve et rénovation
- Les différentes typologies de projets

🕒 15h30 - 17h30

🌿 **Module 8 - Conclusion et Evaluation finale**

- Charte de déontologie du Biodiversity Partner
- QCM de validation des acquis (durée : 1h30)



ANNEXE 1 : Pré-requis en matière de niveau de formation et d'expériences

Les pré-requis pour suivre la formation Biodiversity Partner varient en fonction de l'expérience et du niveau de formation des candidats.

Pour justifier les pré-requis de la formation Biodiversity Partner, le candidat devra transmettre son CV, qui attestera de son niveau de formation ainsi que de son expérience professionnelle dans son domaine. Cela permettra de vérifier que le candidat dispose des qualifications et de l'expérience requises pour participer à la formation.

| | Expériences | Formation < BAC+2 | Formation BAC+2 | Formation BAC+3 | Formation ≥ BAC+5 |
|--|--|-----------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| Promoteurs, bailleurs sociaux, collectivités, aménageurs | Expérience dans des projets immobiliers, d'aménagement urbain axés sur la qualité environnementale et la durabilité | Minimum 15 ans | Minimum 6 ans | Minimum 5 ans | Minimum 4 ans |
| Experts en biodiversité et environnement (scientifiques, écologues, naturalistes) | Expérience dans des projets d'évaluation de la biodiversité dans l'urbanisme | Minimum 10 ans | Minimum 4 ans | Minimum 3 ans | Minimum 2 ans |
| AMO environnement (BREEAM, NF Habitat, NF Habitat HQE) | Expérience en assistance à maîtrise d'ouvrage pour des projets immobiliers intégrant des démarches environnementales | Minimum 15 ans | Minimum 6 ans | Minimum 5 ans | Minimum 4 ans |
| Architectes, urbanistes | Expérience dans la conception de bâtiments ou d'espaces urbains intégrant des principes de durabilité | Minimum 15 ans | Minimum 6 ans | Minimum 5 ans | Minimum 4 ans |
| Paysagistes, designers environnementaux | Expérience en conception de paysages ou d'espaces verts intégrant des stratégies de biodiversité | Minimum 10 ans | Minimum 4 ans | Minimum 3 ans | Minimum 2 ans |

Une fois le dossier du candidat étudié, le responsable de la formation informera celui-ci par mail de la recevabilité ou non de sa candidature.